

N/REF : 5/02/2026 17H28 C:000003 I:02666
V/REF : AC/C39199
V/Appel du Jeudi 05/02/2026 a 17H28

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. EBH
IMMEUBLE : LES EBIHENS -EBH
14/20, RUE D'OUessant
.
35590 ST GILLES

Rennes, le 12 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : 20B RUE D'OUessant- SOUS SOL ET RDC
MOTIF : FUI TE DANS PLACARD TECHNIQUE DE FRANCE TELECOM
ASPIRATION EAU AU RDC
REFOULEMENT AU NIVEAU GAIN E FIBRE
PRÉVOIR LA POSE DE BOUCHON AU NIVEAU DU REGARD FIBRE EN EXTÉRIEUR

Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 06/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : L'EAU ARRIVE A LA GAIN E D'ARRIVÉE FIBRE, LA CHAMBRE
SOUTERRAINE DOIT ETRE REMPLIE D'EAU
APPEL GESTIONNAIRE : MR ROCHE MIS AU COURANT DE LA SITUATION
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 09/02/26 a 15H13 Mme M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrit us (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	75,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				95,00
T.V.A. a 10,00%				9,50
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>104,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.